

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des Députés, portant modification de l'heure légale française pour la mettre en concordance avec le système universel des fuseaux horaires. (N° 68, session de 1898.)

Nommée le 8 mars 1898.

MM.

1<sup>er</sup> BUREAU : BONNEFOY-SIBOUR.

2<sup>e</sup> — ~~ANDRÉ DE KERDREL~~. *Cicéron*

3<sup>e</sup> — ~~César DUVAL~~. *Secrétaire*

4<sup>e</sup> — DE FREYCINET. *Président*

5<sup>e</sup> — VISSAGUET.

6<sup>e</sup> — HAUGOUMAR DES PORTES.

7<sup>e</sup> — PAULIAT.

8<sup>e</sup> — ~~FOUSSET~~. *Petit Jean*

9<sup>e</sup> — DANELLE-BERNARDIN.



1

Séance du 15 mars 1898

La Commission au nombre de six membres se réunit sous la présidence de M. Audren de Kerdre, Doyen d'âge.

Il est procédé à la formation du bureau.

Est élu: Président: M. de Freycinet  
secrétaire M. Cesar Duval

M. le Président propose de consulter, préalablement à toute discussion, les Corps sçavants: Observatoire, bureau des longitudes, ~~Académie des Sciences~~ <sup>Société de Géographie</sup> etc. à l'appui de cette proposition il donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, demandant la même consultation. La Commission décide que la Commission entendra les Ministres de l'Instruction publique de la Marine, du Commerce et de l'Industrie et des Travaux publics. La séance est levée à trois heures.

Le président  
C. Freycinet

Le secrétaire  
C. Duval

La Commission s'est réunie le 2 avril sous la Présidence de M. de Freycinet. M. le Président communique à la Commission, une lettre du Ministre de l'Instruction publique engageant la Commission à consulter divers Corps sçavants et une lettre de ministre de la Marine contenant plusieurs objections contre la proposition de loi. La Commission décide d'ajourner toute décision.

jusqu'à la reprise de la session

Lucie Freyrier

Le Secrétaire  
- de la Commission de la Gascogne

30 Janvier 1901,

La Commission s'est réunie sous la présidence de M. de Freyrier dans le local habituel  
La solution de quelques points particuliers de la.

Après avoir examiné que deux Ministères, celui de l'Intérieur public et celui de la Marine pour  
la partie de la télégraphie sont absolument acquis aux propositions, q- celui de la Marine, et  
l'autre, q- celui de l'Instruction publique en ce qui concerne l'air et les aérostats, lequel sur  
partage, le Président propose qu'il y demande les faits auprès du Président

Council pour l'instant à provoquer un entretien entre tous les Ministères, afin que l'indication  
après les avoir le Général, le Gouvernement soit en état de le faire en air, on lui demande de prendre  
en main les questions en déposant les mêmes au projet de loi.

La Commission se réunit en air.

La Commission prend ensuite les noms des rapporteurs.

Le Président a désigné comme rapporteur.

de Sautier en esoutis choz. A voir de l'Ordre de canal  
my de Commission pour les laumettes loyins es- l'eng menton  
M. Curran.

L'heure est

Le Soudar,

Cherbourg pour

Reilly

Séance de jeudi 3 novembre 1910

Résidence de M. de Freycinet.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2

M. Pauliat, Rapporteur, donne lecture de son rapport

Le rapport est adopté. La Commission décide d'attendre que le  
rapport de rapporteur ministériel ait été reconstitué, et qu'une entrevue ait pu avoir lieu  
entre M. Pauliat et le ministre des Travaux Publics

La séance est levée à 3 heures.

Séance de mardi 22 novembre 1910

Résidence de M. de Freycinet.

La séance est ouverte à 2 heures

M. Pauliat, Rapporteur fait connaître que les ministres des Travaux  
Publics et de la Marine de nouveau Cabinet ont déclaré ~~accepter~~  
donner leur adhésion à la proposition soumise à la Commission

M. Pauliat est autorisé à déposer son rapport

La séance est levée à 3 heures.